

ACTION NOW **20** YEARS • ANS

A Monthly Newsletter from the National Action Committee on the Status of Women

Volume 2 Number 4

April 1992

Federal Budget Attacks Equality Rights

The recent federal budget is the most serious attack on equality rights since women won legal protection in Sections 15 and 28 of the Charter of Rights and Freedoms.

The budget makes it clear that defense of equality for women and other equality-seeking groups is low on the Tories' priority list.

The cancellation of the Court Challenges Program is the most serious blow. The Program has provided seed funding for most of the important interventions by equality-seeking groups in defending our rights before the courts. The establishment of the Program recognized that equality-seeking groups are usually financially disadvantaged and need support from the federal government in order to access the courts.

If our rights are not accessible, they cease to have meaning. Cancellation of the Court Challenges Program will have a crippling effect on the ability of groups like LEAF, Réseau national action - éducation des femmes and the Canadian Disability Rights Council to defend the rights of women, visible and linguistic minorities and people with disabilities before the courts.

Other aspects of the budget send the same message. The government announced that it will not honour retroactive pay equity settlements to almost 70,000 women in the public service, no matter what the Human Rights Tribunal decides. This is an extraordinary attack on the rights of women and on the effectiveness of the Human Rights system. The government also announced that it will find a way to circumvent Court decisions that declare government programs discriminatory if such decisions have fiscal implications. The government is basically saying that it will not pay the price of equality.

All these budget proposals combine to form a brutal attack on equality rights which must be fought by the women's movement.

Write Prime Minister Brian Mulroney, Justice Minister Kim Campbell and chair of Human Rights Committee Bruce Halliday to demand the reinstatement of the Court Challenges Program and the withdrawal of the decision not to pay retroactive pay equity.

Circulate the petition making the same demands. Copies of the petition can be ordered from the NAC office.

Anti-Woman Budget

The over-riding message in the recent budget is that the federal government has no money to maintain, never mind improve, the status of women in this country. Elimination of universal family allowance; cuts to training programs for immigrant women; elimination of funding to co-op housing, which most benefits women; and the post-budget announcement that the Tories have abandoned their plans for a national child care program, are all elements of this anti-woman policy. The hoopla over the new child tax program, that in fact only benefits a tiny number of working poor women, covered up the true intent of the budget. The clear message of this budget is that deficit reduction will be carried out on the backs of women.

Write to Health Minister Benoit Bouchard and tell him women in Canada need a National Child Care Program. Write to Employment Minister Bernard Valcourt to protest the \$100 million dollar cut to the Canadian Jobs Strategy Program.

In the coming weeks NAC will release its third annual Review of the Situation of Canadian Women which documents the impact of the recession on women in Canada. Copies of the report are available for \$10 which covers photocopying and postage costs. Please contact the NAC office.

Beaudoin-Dobbie Trojan Horse

Despite some beautiful rhetoric, the Beaudoin-Dobbie report is only a slight improvement over the federal constitutional proposals and a betrayal of the decisions made by the series of Constitutional Conferences.

The major gains in the report are the recognition of inherent right to self-government and the proposal for proportional representation in a reformed Senate. Also significant is the disappearance of some of the worst aspects of the federal proposal including the Council of the Federation; the requirement of seven provinces with 50% of population to agree to any new shared programs; and the worst aspects of the economic union proposals.

However, the Beaudoin-Dobbie proposals on division of powers are just as dangerous as the original proposals. In a complex series of proposals, the report suggests a formula for the total devolution of powers from the feds to the provinces. The result could be a significantly weakened federal government with little or no public input. Moreover, the proposals are completely unacceptable to Quebec because with the exception of culture they do not guarantee any additional powers to Quebec. The proposal from the Constitutional conferences for asymmetrical federalism or different powers for Quebec have been ignored by Beaudoin-Dobbie. The proposed "Social Covenant" is finely worded but completely unenforceable. The Economic Union, on the other hand, will be court enforceable. Restrictions on the economic union concern regional disparity but do not protect programs to promote equality among people, like pay equity and employment equity.

Now that the Constitutional conferences are over we appear to be going back to a Meech Lake type process with men behind closed doors making all the decisions. The inclusion of aboriginal leaders is a step forward but there must be further public input before a final proposal is developed.

Aboriginal women are also demanding a place at the table. The Native Women's Association of Canada (NWAC) has stated that aboriginal women must be represented at the First Ministers' conference due to the male dominance of mainstream aboriginal groups.

Write to the Rt. Hon. Joe Clark to support NWAC's demands for a place at the Constitutional table. Set up a meeting with your premier to lobby for women's concerns in the final package. NAC'S Response to the Beaudoin-Dobbie Report is available from the National Office.

Future of Women's Work Campaign Moves Forward

A popular education campaign to develop new strategies for the future of women's work launched at last year's NAC AGM is developing momentum. The campaign is organized in the regions by interested groups and co-ordinated nationally.

The campaign was launched in Flin Flon, Manitoba on March 8 with support from the town council. The Flin Flon Research Team is concerned with the experiences of aboriginal and non-aboriginal women in northern Manitoba. In Vancouver, the Woman to Woman Global Strategies group continue their project of connecting with women in Mexico to compare our respective experiences of global restructuring.

The Ontario Women's Action Coalition has recently joined the campaign with a focus on what is happening to women working in the health care system, as well as to women at home, as a result of cuts to the system.

The campaign is open to any group wanting to become involved either in discussing what is happening to them because of economic changes or in bringing to the campaign research already underway. By the end of April a kit will be available to assist women to organize the campaign in their area.

For further information contact campaign chair Lorraine Michael 416-921-4615 or fax 416-924-5356, 11 Madison Ave, Toronto M5R 2S2.

Boycott Nationair

Nationair, Canada's third largest airline, has locked out its flight attendants. Nationair's record on pay and working conditions is much worse than other Canadian airlines. **Support Nationair workers by boycotting the airline.**

NAC gratefully acknowledges the support of the Federation of Women Teachers Association of Ontario in producing this issue of Action Now.

Some Good News

In the last issue of Action Now we reported the homophobic decision of the immigration department to split up a lesbian couple by deporting Andrea Underwood and her children. Due to the resulting protest, Immigration Minister Bernard Valcourt has issued a Minister's permit allowing them to stay at least until their case is heard.

In other news, the BC government has made two recent announcements of considerable interest to women in that province. The Ministry of Women's Equality (honest ... they have one) announced increased funding for all women's centres.

The BC Health Minister announced that the government will ensure accessibility to abortions throughout the province by ordering hospitals to provide the procedure. This is a sweet victory for the pro-choice movement which has been fighting tooth and nail for years against the anti-choice tactic of stacking hospital boards. BC's freestanding abortion clinics will also receive funding and medicare eligibility for the first time.

Congratulations to BC women for some hard fought victories.

NAC News

Watch for the new and improved Women's Charter. You will remember that in the fall NAC sent copies of a draft Women's Charter to all member groups as part of our 52% Solution Campaign. Groups have sent back comments and a national meeting was held in Toronto on March 20 to develop a final draft and proposals for using the Charter. The revised draft Charter will be sent to member groups as part of the AGM mailings and will be discussed and adopted at the 1992 AGM.

Registrations forms for the 1992 AGM have been sent out to member groups. Remember the AGM, to be held in Ottawa on June 5 - 8, is our 20th Anniversary Celebration. Don't miss it..deadline for early registration is April 15, 1992.

A new NAC committee on women and the environment has just been formed as a celebration of Earth Day. As a sub-committee of the Survival of the Planet Committee it will focus on women's issues and the environment, in an effort to keep NAC member groups informed on women's actions in improving the health of the planet. Contact committee chair Moira Armour through the NAC office for more information.

At last year's AGM, NAC member groups voted to change the President's position from full-time volunteer to a paid position as soon as funds were available. This decision was made to ensure that the position became accessible to the majority of women who must have full-time paid work and to women outside the Toronto-Ottawa area. As a result of successful fundraising, the NAC President will be paid full-time beginning in April. This is an important step for NAC and the women's movement in Canada.


Also beginning in April NAC is piloting the idea of establishing groups of women who want to work on NAC campaigns in various cities. These NAC working groups or chapters will have the same constitutional status as other member groups but will assist NAC in carrying out its campaigns in local areas. They will also assist the regional reps with the increasing work load of carrying out NAC's work in the regions, and give individual women an opportunity to work with NAC at the local level. We are piloting the idea in Moncton and Vancouver so that a full report can be brought to the AGM along with proposals for future regionalization.

If you would be interested in being part of a NAC working group in your area, please contact the NAC office or your regional rep.

Support Coverage for Lesbians and Gays in Human Rights Code

Justice Minister Kim Campbell is expected to bring forward amendments to the Canadian Human Rights Code in the near future. We are concerned that long-awaited amendments to the Code to include sexual orientation as a ground of discrimination might be limited to exclude same-sex benefits. Equality seeking groups also want amendments to recognize discrimination on multiple grounds such as sex and race, sex and disability etc. **Write the Justice Minister Kim Campbell to ask that the Human Rights Code amendments include sexual orientation without limitations and discrimination on multiple grounds.**

Action Now is sent to NAC member groups, Friends of NAC, institutional subscribers and supporters of the NAC Action Fund. Subscription orders and address changes should be sent to Action Now, NAC, 57 Mobile Drive, Toronto, Ontario M4A 1H5. Action Now is published monthly except January, July and August.



BRING NATIONAIR DOWN TO EARTH

NATIONAIR is Canada's third largest airline, flying charter flights all over the world. When the airline's flight attendants tried to form a union, 17 of them were fired, until the Canada Labour Relations Board told Nationair such practices were illegal. When 10 flight attendants refused to work beyond an 18-hour day, the company fired them and claimed damages from them.

During contract talks four months ago, Nationair locked out its flight attendants in Toronto and Montreal, hired replacements (at a training cost of more than \$200,000). More than 1,200 passengers have returned comment cards to us with complaints about service and safety procedures. A recent newspaper investigative report on Nationair was entitled "flying on the cheap".

The flight attendants, who earn an average of \$15,600 (gross) per year have no where to turn. They have initiated a consumer and labour boycott of Nationair.

Please don't fly Nationair.

FAX, call or write Nationair offices.

FAX - (514) 476-0821

TEL - (514) 476-3381

ADDRESS - Mirabel J7N 1A5

Tell them their labour practices are out-of-date and their service is poor.

The following tour operators are the ones left who are still acting as agents for Nationair. If you're booking a vacation with any of them, please ask them not to book you with Nationair.

Conquest Tours
Les Ailes de l'ouest
Jet Tours
Jet Vacances
Noilitour
Flamingo
Fantasia Tours
Multitour

Associatour
Mirabel Tour
Fiesta
Skybridge
Promotours
Vacances Podium
Exosol
Inter-Tour

Tour Mont-Royal
Nouvelles Frontières
Stand-by-Tours
Club Aventure
Promo Tours
Globe Span
Sunquest Vacations

Please send us letters of support, or copies of your letter to Nationair,
at: 600 - 180 Attwell Drive, Etobicoke, Ontario M9W 6A9.

The flight attendants of Nationair CUPE locals 4026 and 4031

À L'ACTION!

20
YEARS • ANS

Bulletin mensuel du Comité canadien d'action sur le statut de la femme

Volume 2 Numéro 4

avril 1992

LE BUDGET MET EN PÉRIL LES DROITS A L'ÉGALITÉ

Le dernier budget fédéral constitue la plus grave atteinte aux droits à l'égalité depuis que les femmes ont obtenu la protection de la justice en vertu des articles 15 et 28 de la Charte des droits et libertés.

Le budget démontre clairement que la défense de l'égalité pour les femmes et les autres groupes intéressés est loin de figurer en bonne place sur la liste des priorités des Conservateurs.

C'est l'annulation du Programme de contestation judiciaire qui causera le plus de dommages. Ce programme a fourni les fonds de départ pour la majorité des interventions importantes poursuivies par les groupes qui ont cherché à défendre nos droits devant les tribunaux. La création du programme reconnaissait le fait que ces groupes sont généralement financièrement défavorisés et ont besoin de l'aide du gouvernement fédéral pour gagner l'accès aux tribunaux.

Des droits auxquels on ne peut avoir accès n'ont aucune signification. L'annulation du Programme de contestation judiciaire paralysera les groupes comme la FAEJ, le Réseau national action-éducation des femmes et le Conseil canadien des droits des personnes handicapées dans leur tentative pour défendre devant les tribunaux les droits des femmes, des minorités visibles et linguistiques, ainsi que des personnes avec handicap.

D'autres facettes du budget confirment ce message. Le gouvernement a annoncé qu'il n'avait pas l'intention d'honorer les règlements rétroactifs d'équité salariale auxquels ont droit environ 70 000 femmes de la fonction publique, peu importe ce que le Tribunal des droits de la personne décidera. C'est là une attaque incroyable contre les droits des femmes et contre le pouvoir du système de protection des droits de la personne. Le gouvernement a également annoncé qu'il trouverait une façon de contourner toute décision de la cour dénonçant comme discriminatoires les programmes gouvernementaux, advenant le cas où de telles décisions auraient des implications budgétaires. Ce que dit le gouvernement, c'est qu'il n'a pas l'intention de payer le prix de l'égalité.

Prises dans leur ensemble, ces propositions budgétaires constituent une attaque brutale contre les droits à l'égalité, attaque que le mouvement des femmes se doit de repousser.

ÉCRIVEZ AU PREMIER MINISTRE, BRIAN MULRONEY, A LA MINISTRE DE LA JUSTICE, KIM CAMPBELL, ET AU PRÉSIDENT DU COMITÉ SUR LES DROITS DE LA PERSONNE, BRUCE HALLIDAY, POUR DEMANDER QUE LE PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE SOIT RESTAURÉ ET QUE LA DÉCISION DE NE PAS PAYER L'ÉQUITÉ SALARIALE RÉTROACTIVE SOIT ANNULÉE.

FAITES CIRCULER LA PÉTITION A CET EFFET. On peut commander des exemplaires de la pétition auprès du bureau du CCA.

UN BUDGET ANTI-FEMMES

Le message prédominant du dernier budget est que le gouvernement fédéral n'a pas les fonds nécessaires pour maintenir, encore moins améliorer, la condition des femmes de notre pays. L'élimination de l'allocation familiale universelle; les réductions du financement des programmes de formation à l'intention des immigrantes; l'élimination du financement des logements coopératifs, qui profitent surtout aux femmes; et l'annonce post-budgétaire voulant que les Conservateurs aient abandonné leur projet de programme national de garderie, voilà autant d'éléments de cette politique anti-femmes. Tout le brouhaha entourant le nouveau programme de prestation d'enfant – qui ne touche soit dit en passant qu'un très petit nombre de femmes défavorisées sur le marché du travail -- dissimule l'intention véritable du budget. Le message évident de ce budget est que la réduction du déficit se fera aux dépens des femmes.

ÉCRIVEZ AU MINISTRE DE LA SANTÉ, BENOÎT BOUCHARD, ET DITES-LUI QUE LES FEMMES DE CE PAYS ONT BESOIN D'UN PROGRAMME NATIONAL DE GARDERIE. ÉCRIVEZ AU MINISTRE DE L'EMPLOI, BERNARD VALCOURT, POUR PROTESTER CONTRE LA DIMINUTION DE 100 MILLIONS DE DOLLARS IMPOSÉE AU PROGRAMME DE STRATÉGIE EN MATIÈRE D'EMPLOI.

Au cours des semaines qui suivent, le CCA rendra public sa troisième édition de « Nouveau regard sur la situation des femmes au Canada ». Ce document analyse l'impact de la récession sur les femmes. On peut se procurer des exemplaires de ce document moyennant la somme de 10 \$ (frais de photocopie et d'affranchissement). Veuillez contacter le bureau du CCA.

UN CHEVAL DE TROIE NOMMÉ BEAUDOIN-DOBBIE

En dépit d'une certaine éloquence, le rapport Beaudoin-Dobbie est à peine mieux que les propositions constitutionnelles fédérales et ne tient nullement compte des décisions prises dans le cadre de la série de conférences constitutionnelles.

Les principaux gains sont les suivants : la reconnaissance du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale et la proposition concernant la représentation proportionnelle dans un Sénat réformé. Notons également la disparition de certaines des pires facettes de la proposition fédérale, y compris le Conseil de la fédération; la condition voulant que sept provinces représentant 50 % de la population doivent donner leur accord à tout nouveau programme partagé; et les pires aspects des propositions sur l'union économique.

Cependant, les propositions de Beaudoin-Dobbie concernant la division des pouvoirs sont tout aussi dangereuses que les propositions originales. Dans une série complexe de propositions, le rapport suggère une formule permettant le transfert complet des pouvoirs du fédéral aux provinces. Il en résulterait un gouvernement fédéral grandement affaibli laissant peu ou même pas du tout de place à l'opinion publique. Qui plus est, les propositions sont tout à fait inacceptables pour le Québec parce que, exception faite de la culture, elles ne garantissent aucun pouvoir additionnel au Québec. La proposition provenant des conférences constitutionnelles et concernant un fédéralisme asymétrique, ou des pouvoirs différents pour le Québec, a été ignorée de Beaudoin-Dobbie. La « convention sociale » proposée est joliment tournée, mais complètement inapplicable. L'union économique, d'un autre côté, pourra être appliquée par les tribunaux. Les restrictions en matière d'union économique tiennent compte de la disparité régionale, mais ne protègent pas les programmes visant à promouvoir l'égalité entre les personnes, par exemple l'équité salariale et l'équité en matière d'emploi.

Maintenant que sont terminées les conférences constitutionnelles, il semblerait que nous en revenions à un processus du type « Lac Meech », où toutes les décisions sont prises par des hommes à huit clos. L'inclusion des chefs autochtones constitue un pas en avant, mais le public doit avoir davantage son mot à dire avant la mise au point d'une proposition définitive.

Les femmes autochtones exigent elles aussi leur place autour de la table constitutionnelle. L'association des femmes autochtones du Canada (NWAC) a déclaré que les femmes autochtones doivent être représentées à la conférence des premiers ministres étant donné la prépondérance des hommes au sein des groupes autochtones. **ÉCRIVEZ À L'HONORABLE JOE CLARK POUR INDIQUER VOTRE APPUI À LA NWAC QUI DEMANDE À AVOIR SA PLACE AUTOUR DE LA TABLE CONSTITUTIONNELLE. ORGANISEZ UN LOBBY AUPRES DE VOTRE PREMIER MINISTRE POUR OBTENIR QUE LES QUESTIONS INTÉRESSANT LES FEMMES SOIENT PRÉSENTES DANS LA VERSION FINALE DES PROPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES.**

LA RÉPONSE DU CCA AU RAPPORT BEAUDOIN-DOBBIE EST DISPONIBLE AU BUREAU NATIONAL.

L'AVENIR DES FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL : LA CAMPAGNE VA BON TRAIN

Lancée lors de l'AGA de l'an dernier pour mettre au point de nouvelles stratégies concernant l'avenir des femmes dans le monde du travail, cette campagne d'éducation populaire prend de la vitesse. La campagne est organisée dans les régions par les groupes intéressés, et coordonnée au niveau national.

La campagne a été lancée à Flin Flon (Manitoba) le 8 mars dernier avec l'appui du conseil municipal. L'équipe de recherche de Flin Flon se préoccupe de la situation des femmes autochtones et non-autochtones dans le nord du Manitoba. A Vancouver, le groupe Woman to Woman Global Strategies (stratégies globales d'une femme à une autre) poursuit son projet visant à établir des liens avec les femmes du Mexique dans le but de comparer notre expérience mutuelle en matière de restructuration globale.

La Coalition des femmes de l'Ontario s'est récemment jointe à la campagne. Son objectif est d'examiner les changements survenus dans la situation des femmes oeuvrant au sein du système de la santé, ainsi que des femmes à la maison, suite aux compressions budgétaires dans ce domaine.

La campagne est ouverte à tout groupe désireux de s'y joindre soit pour débattre des changements survenus à leur propre situation à cause de changements économiques, soit pour partager une recherche déjà en cours. D'ici la fin d'avril, une trousse sera disponible pour aider les femmes à organiser la campagne dans leur région.

Pour de plus amples renseignements, contactez la présidente de la campagne, Lorraine Michael, au (416) 921-4615 ou au (416) 924-5356 (télé.), 11, avenue Madison, Toronto (Ontario) M5R 2S2.

BOYCOTTEZ NATIONAIRE!

Nationair, la troisième compagnie aérienne en importance au Canada a lock-outé ses agents de bord. Cette compagnie vient loin derrière les autres compagnies aériennes canadiennes en terme de salaires et de conditions de travail. **Appuyez les travailleurs et travailleuses de Nationair : boycottez la compagnie.**

Le CCA apprécie la généreuse contribution de la Fédération des associations des enseignantes de l'Ontario en produisant cette édition de l'Action.

À l'Action est envoyé aux groupes membres, "Amies du CCA", abonnées institutionnelles, et à ceux qui appuient le "Fonds pour l'Action" du CCA. Veuillez adresser toutes requêtes et les changements d'adresse au bureau du CCA, 57 Mobile Drive, Toronto (Ontario) M4A 1H5. À l'Action est publié chaque mois, sauf en janvier, juillet et août.

QUELQUES BONNES NOUVELLES

Nous faisons état, dans le numéro précédent, d'une décision homophobe de la part du ministère de l'Immigration. Ce dernier voulait en effet séparer un couple de lesbiennes en déportant l'une des femmes, Andrea Underwood, ainsi que ses enfants. Suite aux protestations soulevées par cette décision, le ministre de l'Immigration, Bernard Valcourt, a délivré un permis ministériel leur permettant de rester au pays au moins jusqu'à ce que leur cause soit entendue.

Ailleurs, le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé dernièrement deux décisions d'une grande portée pour les femmes de cette province. Le ministère de l'égalité des femmes (sans farce...!) a annoncé une augmentation des fonds destinés aux centres pour femmes.

Le ministre de la santé de la même province a annoncé que le gouvernement assurerait l'accès à l'avortement dans toute la province en ordonnant aux hôpitaux d'offrir ce service. C'est là une bien douce victoire pour le mouvement pro-choix qui se bat d'arrache-pied depuis des années pour déjouer la tactique anti-choix consistant à sélectionner avec partialité les conseils des hôpitaux. Les cliniques indépendantes de la province recevront elles aussi des fonds et seront admissibles à l'assurance-maladie pour la première fois.

FÉLICITATIONS AUX FEMMES DE LA C.-B. POUR CES VICTOIRES DUREMENT GAGNÉES!

DES NOUVELLES DU CCA

Ne manquez pas la Charte des femmes, version nouvelle et améliorée. Vous vous souvenez sans doute que l'automne dernier, le CCA a fait parvenir des exemplaires de l'ébauche de la Charte des femmes à tous les groupes membres dans le cadre de notre campagne « La Solution de la majorité ». Les groupes nous ont fait parvenir leurs commentaires et une réunion nationale a eu lieu à Toronto le 20 mars dernier fin d'élaborer une version définitive de la charte, ainsi que des propositions concernant son utilisation. L'ébauche révisée de la Charte sera envoyée aux groupes membres dans le cadre des envois postaux à l'occasion de l'AGA et elle fera l'objet de débats, en vue de son adoption lors de l'AGA.

Les formules d'inscription à l'AGA ont déjà été envoyées aux groupes membres. Prenez note : l'AGA aura lieu à Ottawa du 5 au 8 juin et nous célébrerons alors notre 20^e anniversaire. Ne manquez pas cet événement... La date limite pour les inscriptions hâtives est le 15 avril prochain.

Le CCA a formé un nouveau comité pour les femmes et l'environnement à l'occasion de la Journée de la terre. En tant que sous-comité du Comité pour la survie de la planète, ce comité portera sur les questions touchant les femmes et l'environnement, dans un effort pour tenir les groupes membres du CCA informés des

gestes posés par les femmes pour améliorer la santé de notre planète. Pour de plus amples renseignements, contactez la présidente du comité, Moira Armour, par le biais du bureau du CCA.

Lors de l'AGA de l'an dernier, les groupes membres du CCA ont adopté, par voie de scrutin, certains changements au poste de présidente. Ce dernier, de poste bénévole à temps plein qu'il était, deviendrait un poste rémunéré dès que les fonds pour ce faire seraient disponibles. Cette décision a été prise dans le but de rendre le poste accessible à la majorité des femmes qui ont besoin d'un travail à temps plein rémunéré, ainsi qu'aux femmes de l'extérieur de la région d'Ottawa-Toronto. Une levée de fonds heureuse nous permettra d'offrir à la présidente du CCA le salaire d'un emploi à temps plein à partir d'avril. C'est là une étape importante pour le CCA et pour le mouvement des femmes dans notre pays.

En avril également, le CCA lancera un projet-pilote concernant la création de groupes de femmes désirant travailler aux campagnes du CCA dans diverses villes. Ces groupes de travail ou sections locales du CCA auront le même statut constitutionnel que les autres groupes membres, mais leur tâche sera d'aider le CCA à réaliser ses campagnes au niveau local. Ils aideront également les représentantes régionales qui ont de plus en plus de travail dans les régions, et donneront aux femmes l'occasion de travailler avec le CCA au niveau local. Cette idée sera d'abord mise en pratique à Moncton et à Vancouver. Un rapport complet sera remis à l'AGA avec des propositions concernant la régionalisation future. Si vous êtes intéressée à faire partie d'un groupe de travail du CCA dans votre région, n'hésitez pas à contacter le bureau du CCA ou encore votre représentante régionale.

APPUYER LA PROTECTION DES LESBIENNES ET DES HOMOSEXUELS DANS LE CODE DES DROITS DE LA PERSONNE

La ministre de la Justice, Kim Campbell, espère proposer sous peu un certain nombre d'amendements au Code des droits de la personne. Nous craignons que ces amendements tant attendus ne soient limités et n'incluent pas les avantages pour partenaires du même sexe. Les groupes oeuvrant pour l'égalité veulent également que les amendements reconnaissent la discrimination fondée sur des facteurs multiples, soit le sexe et la race, le sexe et la présence d'un handicap, etc. Écrivez à la ministre de la Justice, Kim Campbell, pour lui demander d'inclure aux amendements au Code des droits de la personne l'orientation sexuelle sans limites et la discrimination fondées sur des facteurs multiples.



RAMENONS NATIONAIR SUR TERRE

NATIONAIR, le troisième plus grand transporteur aérien du Canada, a des vols nolisés partout à travers le monde. Quand les agents de bord de cette compagnie ont essayé de former un syndicat, l'employeur en a congédié 17 jusqu'à ce que le Conseil canadien des relations de travail informe Nationair que de telles pratiques étaient illégales. Quand 10 agents de bord ont refusé de travailler au-delà de 18 heures au cours d'une même journée, l'employeur les a congédiés et il a engagé des poursuites devant les tribunaux.

Pendant les négociations, il y a quatre mois, Nationair a mis ses agents de bord de Toronto et de Montréal en lock-out et elle a embauché du personnel de remplacement (les coûts de formation dépassent les 200 000 \$). Plus de 1200 passagers nous ont retourné des cartes de commentaires pour se plaindre du service et des procédures relatives à la sécurité. Une enquête journalistique récente sur Nationair avait pour titre "voler à bas prix".

Les agents de bord, qui touchent un salaire annuel moyen de 15 600 \$ brut, ne savent plus où se tourner. Ces personnes ont organisé un boycott de Nationair au niveau des consommateurs et des syndicats.

Nous vous prions de ne pas utiliser les services de Nationair.

Envoyez un message par télécopieur, écrivez ou téléphonez aux bureaux de Nationair.

Télec.:(514) 476-0821

Tél.:(514) 476-3381

Adresse:Mirabel, Qc J7N 1A5

Dites à cette compagnie que ses pratiques en matière de relations de travail sont désuètes et que son service est mauvais.

Si vous utilisez les services d'une agence de voyage pour vos vacances, demandez-lui de ne pas utiliser Nationair. Les voyageurs suivants sont toujours des agents de Nationair:

Conquest Tours
Les Ailes de l'ouest
Jet Tours
Jet Vacances
Noilitour
Flamingo
Fantasia Tours
Multitour

Associatour
Mirabel Tour
Fiesta
Skybridge
Promotours
Vacances Podium
Exosol
Inter-Tour

Tour Mont-Royal
Nouvelles Frontières
Stand-by-Tours
Club Aventure
Promo Tours
Globe Span
Sunquest Vacations

Auriez-vous l'obligeance de nous envoyer des lettres d'appui ou les copies de vos lettres à Nationair. Notre adresse: 59 rue St. Jacques ouest, #400, Montréal, Québec H2Y 1K9
Télec: (514) 281-0821

Les agentes et agents de bord de Nationair Sections locales 4031 et 4026 du SCFP